

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP320 Activités professionnalisantes : espagnol			
Ancien Code	ECRP3B20RP320	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP3200		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie ROEKAERTS (roekaerts@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnel et linguistique de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
 - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels. A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales, vues en cours et /ou en étude autonome dans un contexte d'ordre général et/ou professionnel;
- de décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;

- de produire et formuler des messages oraux, correctement prononcés, en langue cible standard et de manière fluide.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B20RP320A Communication en espagnol 20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B20RP320A Communication en espagnol 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication en espagnol			
Ancien Code	20_ECRP3B20RP320A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP3201		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ROEKAERTS (roekaertsn@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnel et linguistique de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif du cours s'oriente selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels. A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales, vues en cours et /ou en étude autonome dans un contexte d'ordre général et/ou professionnel;
- de décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;
- de produire et formuler des messages oraux, correctement prononcés, en langue cible standard et de manière fluide.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu général

- révision et approfondissement de la grammaire
- compréhension à l'audition (dictées, dialogues, textes lacunaires, ...)
- participation à la semaine RP et évaluation de cette participation
- présentations orales

Contenu spécifique

- Différentes thématiques liées au monde de l'entreprise et de la communication au sens large, avec un accent particulier sur l'emploi, les réunions et les négociations, le monde de la presse et le monde économique.
- étude plus approfondie du langage particulier au monde des affaires, au tourisme, aux médias, aux relations extérieures,...

Démarches d'apprentissage

- Différentes activités liées à la création par groupe d'une entreprise fictive (présentation orale, productions écrites et/ou orales...)

Mise en situation et contextualisation du vocabulaire et des différents éléments de grammaire.

Importance de l'expression orale et par conséquent des travaux de groupe.

Présentations orales.

Revue de presse

Travaux à domicile.
Prise de note du vocabulaire au soin de l'étudiant
Travail préparatoire éventuel sur la plateforme
Utilisation des plateformes TEAMS et CONNECTED pour des activités pédagogiques, (travaux de groupe ou individuels, cours, travail en autonomie...) et de différentes applications

Dispositifs d'aide à la réussite

Si nécessaire ou à la demande, des exercices complémentaires peuvent être mis à la disposition des étudiants sur les différentes plateformes.

Evaluations formatives éventuelles

Séances questions / réponses

Sources et références

Manuels d'apprentissage de l'espagnol langue étrangère, entre autres

Tano, M. (2009). Expertos. Curso avanzado de español orientado al mundo del trabajo, Libro del alumno. Klett.
Tano, M. (2010). Expertos. Curso avanzado de español orientado al mundo del trabajo, Cuaderno de ejercicios. Klett.
González Mangas, G., & Marcos de la Losa, C. (1998). Técnicas de conversación telefónica. [s.n.] [distrib. Didier.
Prada, M. de, Bovet, M., & Marcé, P. (2014). Entorno empresarial : Nivel B2 (Nueva edición). Edelsa Grupo Didascalía, SA.

Utilisation du laboratoire de langue,

Ressources audio / écrites en provenance de sites internet spécialisés, de sites de presse espagnols ou hispanophones.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours de l'étudiant

Prise de note du vocabulaire à charge de l'étudiant

Les supports pédagogiques de base sont mis à la disposition des étudiants sur connectED au regard de cette UE et ne dispensent pas l'étudiant de la prise de notes.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à télécharger les documents nécessaires avant chaque séance de cours **dans un format adapté à la bonne organisation des activités pédagogiques**. Il ne sera pas toléré qu'un étudiant partage ses documents avec son voisin.

De façon ponctuelle, il sera demandé aux étudiants d'avoir accès pendant le cours à un support informatique (portable, gsm, tablette...) pour la réalisation d'exercices.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 100%

EVALUATION CONTINUE 30%

à savoir

- présence et participation active aux cours,
- préparation des différentes séances de cours,
- réalisation des différentes activités pédagogiques (tareas) liées à la création de l'entreprise fictive
- participation à la semaine RP obligatoire,
- tests éventuels,
- présentations individuelles ou de groupe
- travaux individuels ou de groupe

--> les modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA

L'évaluation tiendra compte de la présence, de l'investissement et des productions liées au processus de création de l'entreprise fictive.

En cas de plus de 2 absences à la préparation et/ou des présentations liées à la création de l'entreprise fictive, un travail écrit ou autre modalité sera demandé à condition d'avoir été couvert par un CM pour chaque absence

EXEO 70%

Examen écrit 35%

Examen oral 35%

Examen oral en **groupe** sur base des thématiques exploitées en classe.

--> les modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

Toutes les parties de l'examen doivent être présentées pour valider la réussite du cours. Une partie non présentée = PP pour l'AA.

Q3

Examen Ecrit et Oral 60%

Au Q3 l'examen oral est individuel

Travail 20%

Travail année non-récupérable 20%

--> Les modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA

Toutes les parties de l'examen doivent être présentées pour valider la réussite du cours. Une partie non présentée = PP pour l'AA.

Un CM lors des séances de travail sur les travaux écrits ne dispense pas l'étudiant de rendre le travail concerné.

Si CM, lors de la remise d'un travail, l'étudiant devra a) avertir le professeur par mail idéalement le jour même au maximum 24 heures après le début de validité du certificat b) remettre son travail le jour de la reprise dans le casier du professeur avec copie du CM - rentré dans les délais prévus par le RGE auprès du secrétariat.

Si CM, lors d'une présentation orale, l'étudiant devra a) avertir le professeur par mail idéalement le jour même au maximum 24 heures après le début de validité du certificat. Une nouvelle date sera b) le cas échéant remettre la partie écrite le jour de la reprise dans le casier du professeur avec copie du CM - rentré dans les délais prévus par le RGE auprès du secrétariat. Pour la présentation orale, une nouvelle date sera fixée en fonction des disponibilités du professeur et/ou une nouvelle modalité sera imposée à l'étudiant (par ex. vidéo)

Si les modalités ne sont pas respectées, la note de 0 sera octroyée au travail concerné. Si CM, lors de la présentation orale, l'étudiant se conformera aux RGE et R Spécifique.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30			Evc	20
Période d'évaluation	Exe + Exo	70			Trv + Exe + Exo	80

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).